



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Liban

Question écrite n° 4756

Texte de la question

M. Gérard Bapt attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur l'information publiée par l'Orient le jour du lundi 13 août, concernant la rencontre de M. le Président de la République et de M. le Président des États-Unis. Selon le correspondant à Washington de l'Orient le Jour, Wafik Ramadan, le Président français et son homologue américain auraient évoqué l'octroi d'une enveloppe d'aide au Liban englobant divers aspects économiques, militaires, sociaux et politiques. Dans le cadre politique, pour bien marquer la volonté d'accorder les violons avec l'administration américaine au sujet du Liban, le Président Sarkozy « pourrait annoncer bientôt, à l'instar du Président Bush, des sanctions contre toute personne ou entité qui porterait atteinte à la souveraineté du Liban. Une liste commune de ces personnes ou de ces entités pourrait même être annoncée simultanément par Paris et Washington ». Si cette information était confirmée, et concernant des personnalités libanaises appartenant à l'opposition au gouvernement de Fouad Siniora, cet alignement serait en totale opposition avec les efforts louables déployés par la diplomatie française en vue de rétablir le dialogue inter-libanais et d'aider à trouver une solution constitutionnelle permettant au Liban de sortir du blocage politique dans lequel il se trouve. Il lui demande en conséquence de démentir, ou à défaut de confirmer, cette information.

Texte de la réponse

La France se trouve actuellement dans une situation radicalement différente de celle dans laquelle elle était il y a quelques mois encore. L'accord de Doha (21 mai) a permis à la vie institutionnelle libanaise de reprendre son cours. Après l'élection du président Sleimane (25 mai), la formation du gouvernement d'unité nationale conduit par Fouad Siniora (11 juillet) et l'adoption de la déclaration de politique générale (5 août), c'est maintenant le dialogue national qui commence. La première séance du 16 septembre 2008 qui s'est tenue sous l'autorité du président Sleimane a permis de retenir comme thème principal la stratégie de défense nationale, autrement dit la question de l'armement du Hezbollah. Le dialogue interlibanais, que la France a toujours appelé de ses vœux, bat donc son plein et, dans ces conditions, des sanctions de la part de la France ou de l'Union européenne ne sauraient être à l'ordre du jour. Au contraire, il s'agit d'encourager et de soutenir tous les protagonistes dans la poursuite de la mise en oeuvre de l'accord de Doha, notamment dans la perspective des élections législatives de 2009. Sur cette question, comme sur d'autres, le dialogue et la concertation avec nos principaux partenaires, dont les États-Unis, se poursuit dans un climat de confiance et de respect mutuel.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Bapt](#)

Circonscription : Haute-Garonne (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4756

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 septembre 2007, page 5588

Réponse publiée le : 28 octobre 2008, page 9216